

ECOLE DE MUSIQUE GRAND ORB Ecole de musique ressources PROJET D'ETABLISSEMENT 2017/2020

L'école de musique Grand Orb souhaite devenir un acteur important de la vie culturelle du territoire. Son but est de développer la pratique musicale amateur, riche et autonome, prioritairement pour les jeunes (4 à 20 ans), en favorisant les pratiques d'ensemble. L'école est ouverte vers l'extérieur et pratique de nombreux partenariats avec tous les acteurs du développement du territoire intercommunal.

1 Le territoire

Créée en 2014 la Communauté de communes Grand Orb est composée de 24 communes, soit 21 000 habitants. A sa création existait sur le territoire 2 écoles de musique, l'une communale à Bédarieux, l'autre intercommunale gérée par le Pays de Lamalou Les bains.

En 2016, la Communauté de communes, soucieuse de proposer un service harmonisé sur l'ensemble de son territoire, crée l'école de musique GRAND ORB.

182 élèves sont inscrits à la rentrée 2016. 40 % viennent de la ville centre, 30 % des communes de l'ancien Pays de Lamalou, 30 % sont issus des autres communes

Objectifs

- Faire mieux connaître l'école aux communes hors des deux pôles historiques de Bédarieux et de Lamalou Les Bains
- Réfléchir à l'opportunité d'une 3ème antenne pour couvrir l'ensemble du territoire

2 Les locaux

L'école dispose de deux pôles géographiques d'enseignement à Bédarieux et à Lamalou Les Bains. Les bâtiments sont propriété des communes concernées. Leur utilisation fait l'objet, pour l'antenne de Lamalou Les Bains, d'une mise à disposition avec une facturation des charges de fonctionnement par la commune à la Communauté de communes, pour les locaux situés à Bédarieux, les charges de fonctionnement sont transférées à la Communauté dans le cadre d'une CLECT.

Description des locaux

Antenne de Bédarieux

L'école est située à l'étage d'un Bâtiment qui abrite également la Médiathèque de Bédarieux, à cet étage sont aussi hébergées, les archives municipales et une association de peinture « l'œil et la main ».

4 salles sont attribuées à l'école, dont une de 50 m2, sans réelle isolation acoustique, cela demande une organisation des cours afin de que les professeurs ne se gênent pas les uns les autres.

L'antenne dispose d'un accès à internet.

Lamalou Les bains

Le Bâtiment est réservé uniquement à l'école de musique

Il y a 7 salles dont une de plus de 50 m2

Chaque professeur a sa salle attitrée, l'école est en rez-dechaussée avec un accès handicapés

L'école dispose d'un accès à internet.

□ Objectifs

Antenne de Bédarieux

Améliorer l'isolation acoustique

Mettre une salle supplémentaire à disposition

Étudier la remise en service de l'ascenseur existant dans le bâtiment pour un accès handicapés et personnes à mobilité réduite.

Antenne de Lamalou

Le Bâtiment nécessite une rénovation au niveau de l'installation électrique, un changement des huisseries, et un travail sur l'isolation thermique et phonique en général.

Pour les deux antennes, une signalétique sera mise en place.

3 Répartition des élèves par classe d'âge, par commune de provenance, par instrument

Les adultes représentent 8 % de l'effectif global.

Les élèves sont issus de 18 communes sur 24, mais le nombre d'élèves issus des communes « nouvelles » est faible de 1 à 8. 8 élèves sont issus de communes hors périmètre intercommunal dans lesquelles il n'y a pas d'offre d'enseignement musical.

La batterie, le piano et la guitare sont les plus pratiqués, une nouvelle discipline, le violon, proposée en 2016 a attiré une dizaine d'élèves.

La pratique collective instrumentale est bien suivie par tous les élèves pré-ados, ados et adultes.

Il existe un chœur d'enfants à l'antenne de Bédarieux.

Promouvoir l'école auprès des nouvelles communes de l'intercommunalité (auditions et mini-concerts, rencontres) Développer la pratique collective instrumentale et chorale inter générations.

Réflexion sur l'ouverture d'une classe d'enseignement du chant, demandée par le public.

4 L'Équipe Pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de 10 professeurs dont la directrice.

Deux enseignants sont diplômés (DE) trompette et FM , Violon. Deux sont titulaires de la médaille d'or – flûte et piano

□ Objectifs du projet

Professionnalisation de l'équipe d'enseignement (VAE – Formations – diplômes demandés pour les nouvelles embauches)

5 Fonctionnement de l'Établissement

L'Ecole est portée par l'intercommunalité, c'est un service public administré par le Président et le conseil communautaire de Grand Orb. Le personnel affecté au fonctionnement de l'école est nommé par le Président et le conseil communautaire, il est composé d'une directrice et d'enseignants musiciens.

Depuis de la rentrée 2016, l'école est gérée dans le cadre du Service culturel intercommunal. Une personne a été embauchée pour étoffer le service culturel, une partie de sa mission concerne l'administration de l'école.

Le financement de l'école dépend de la participation de la Communauté de communes Grand Orb, des cotisations des familles, le cas échéant des communes hors territoire.

L'Ecole de musique organise les inscriptions en juin et en septembre, les élèves déjà inscrits ont leur place assurée à valider au moment de la réinscription.

Des réunions d'information dans les locaux d'enseignement sont proposées aux parents et enfants à la rentrée.

Les enseignants se réunissent trois fois dans l'année pour faire le point sur la vie de l'école.

Un règlement intérieur a été rédigé pour le bon fonctionnement de l'école à l'intention des élèves et des professeurs.

□ Objectif

Mise en place plus formelle d'instances de concertations (conseil pédagogique).

Poursuivre le développement pédagogique dans le cadre du nouveau Schéma Départemental d'Enseignement Musical de l'Hérault.

6 Le cursus

L'école de musique propose des cursus qui comportent les disciplines suivantes : Formation musicale, discipline instrumentale, pratique d'ensemble dans les musiques actuelles.

- Cursus 5 7 ans : Éveil musical
- 7 À 20 ans
- Cursus Adultes

7 Les cycles d'apprentissage

Deux cycles d'une durée de 3 à 5 ans sont en place

Proposer, en interne, une évaluation annuelle aux élèves qui le souhaitent

Finaliser chaque cycle par une évaluation

Favoriser les échanges interclasses dans les deux pôles de l'école

8 Modalités d'enseignement

Formation musicale (1h/sem), discipline instrumentale (30 mn/sem), pratique d'ensemble (1à 2h/sem).

Le triptyque proposé est équilibré – toutes les disciplines enseignées se retrouvent dans les pratiques d'ensemble

Renforcer les pratiques d'ensemble

- Chœur d'enfants
- Ensemble Body percussions
- Ensemble à vents
- Ensemble musique actuelle Electrique
- Ensemble musique actuelle Acoustique
- Classe d'impro latino
- Accompagner les groupes extérieurs à l'école de musique

9 Évaluations

L'école de musique évalue les élèves de manière continue, la participation aux auditions permet d'apprécier la progression des élèves. A la fin de chaque année un bulletin est envoyé aux parents.

o Objectifs

Mettre en place des évaluations de fin de cycle Augmenter la fréquence des retours aux parents

10 Les partenaires culturels

L'école de musique pratique des partenariats avec :

- o La médiathèque de Bédarieux
- L'Harmonie bédaricienne
- La peña du Bousquet d'Orb
- Les autres écoles de musique du département (Clermont l'Hérault, Magalas)
- L'association de jumelage avec Leutkirch (Bédarieux, Lamalou, Hérépian)
- o La Saison culturelle Grand Orb et la Saison de Bédarieux
- L'Éducation Nationale, au travers du projet Chœurs d'enfants des écoles

D'une manière générale être un acteur de la vie du territoire :

- o Mise en valeur du patrimoine par le biais des auditions
- Animer les vernissages d'exposition (espace d'art contemporain)
- Créer un lien avec la classe de lutherie au LEP de Bédarieux
- Intégrer la musique au sein de la classe d'art dramatique du Lycée Ferdinand Fabre et des Cie de théâtre, de danse, locales
- Faire appel à un DUMISTE pour créer des liens avec les écoles primaires, les maisons de retraite, le Centre d'aide par le travail de Plaisance, et les établissements d'éducation spécialisée (Salette).

11 Diffusion et rayonnement de l'école

Diffusion: L'école organise des auditions régulières et participe à la fête de la musique dans différentes communes ainsi qu'à d'autres manifestations du territoire et hors territoire voire à l'étranger (jumelage).

Rayonnement: Les auditions et mini concerts sont proposés sur différentes communes

Développement des actions de diffusion et de rayonnement auprès d'un large public en les délocalisant en lien avec d'autres services par exemple avec le tourisme en allant dans des lieux du patrimoine à valoriser.

Accueil d'artistes pour des ateliers, des résidences ou des masterclasses.

Développer les échanges avec des écoles de musique des pays de l'union Européenne.

- o Allemagne
- o Italie
- Espagne

Afin de faire découvrir les différents styles de musique, des échanges avec les pays européens sont mis en place. Après l'Allemagne et l'Italie, c'est vers l'Espagne que nous souhaitons établir un lien avec « la banda de Carboneras » en Andalousie. Les élèves découvriront ainsi la musique traditionnelle et le Flamenco et participeront aux diverses manifestations.

Nous envisageons de recevoir et d'organiser un concert avec les jeunes musiciens espagnols.

12 Evaluation du projet d'Etablissement

Chaque fin de saison, le projet est évalué et pourra être réorienté en fonction des nouveaux projets.